



Monsieur le Ministre  
des Affaires étrangères  
et européennes

Luxembourg

Luxembourg, le 2 février 2021

Personne en charge du dossier :

Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.475 - 156 / sp  
Doc. parl. 7728

Objet : Projet de loi portant approbation des modifications :

- 1° à la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires du 9 mai 1980 dans la teneur du Protocole du 3 juin 1999, y compris l'adoption du nouvel appendice H, et des modifications adoptées par la Commission de révision lors de sa 26<sup>ème</sup> session, tenue à Berne, les 27 et 28 février 2018 ;
- 2° et à ses appendices E et G, apportées lors de la 13<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires, tenue à Berne, les 25 et 26 septembre 2018.

Monsieur le Ministre,

En me référant à votre lettre 3 décembre 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur